



Liste commune **INTERSYNDICALE** syndiqués et non syndiqués

2^{ème} tour des ÉLECTIONS - Jeudi 17 décembre 2009

DÉLÉGUÉS au COMITÉ D'ENTREPRISE *Ligue de l'Enseignement – Fédération de Paris*

Grâce à vos votes, lors du 1^{er} tour **l'INTERSYNDICALE** a obtenu 58,50 % des voix et peut nommer ses délégués syndicaux . Il nous faut maintenant élire nos représentants au Comité d'Entreprise. Le quorum n'étant pas atteint (331 salariés électeurs/99 votants) au 1^{er} tour, un second est nécessaire. Il est essentiel, pour une forte représentation, que chacun se mobilise au 2^{ème} tour. Nous comptons sur vous.

Depuis 5 ans les délégués de l'Intersyndicale au Comité d'Entreprise ont

- ***participé et soutenu les réclamations de l'ensemble des salariés***
- ***représenté et défendu les intérêts de l'ensemble des salariés***

Les candidats de **l'Intersyndicale** sont des salariés des antennes jeunes et des centres d'animation qui oeuvrent sur le « terrain », conscients des difficultés que nous rencontrons régulièrement. Nous avons montré, depuis plusieurs années et sans aucune ambiguïté, notre volonté d'ouverture et de dialogue, notre volonté d'être porteurs de vos attentes, de vos observations et de vos interrogations.

Nos candidats pour le Collège 1

TITULAIRES

Jacqueline KARPEL - USPAOC/CGT
Centre d'animation Clavel

Catherine ROSIER - SNEPAT/FO
Centres d'animation Mathis – Clavel

Xavier CAHEN - SNAPAC/CFDT
Centre d'animation Censier

Janick ESNOULT CHESNAIS
Centres d'animation Mathis – Clavel

SUPPLÉANTS

Adriana MELFI – SNAPAC/CFDT
Centres d'animation Clavel – Mathis - Rebeval

LAYACHI Amina
Espace St. Blaise

Aude de MARCELLUS - SNAPAC/CFDT
Centre d'animation Arras

Guillaume MAESTRACCI
Antennes Jeunes

N'oubliez pas : Vous devez voter 2 fois !

Il s'agit de deux élections différentes : Comité d'entreprise ET délégués du personnel
(Attention, postez les 2 enveloppes différentes pour votre vote par correspondance)

En 2004, en 2006 et lors du 1er tour du 30 novembre 2009 vous avez fait confiance à l'Intersyndicale et nous vous en remercions.

Pour rappel, depuis 2004 pour l'ensemble des salariés de la Ligue Paris, les délégués de l'intersyndicale au Comité d'Entreprise ont contribué à la mise en place :

- x La commission Formation et de la commission Logement
- x Création de la Commission Hygiène – Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)
- x L'aide juridique à destination de tous les salariés de la Ligue, « CE Services » 01 42 77 41 43, permettant de bénéficier gratuitement de consultations juridiques en droit du travail et droit privé
- x Les places de cinéma et de théâtre à tarifs réduits
- x L'aide « Culture » (chèques « culture » ou participation du CE de 50 euros selon votre choix)
- x Les chèques vacances, chèques cadeaux, chèques naissance et chèques retraites
- x L'aide personnalisée, à taux zéro, dont des salariés ont bénéficié depuis 2006
- x La réduction de 175 euros sur les séjours vacances Ligue pour les enfants des salariés
- x Les tickets restaurants pour l'ensemble des personnels remplissant les conditions
- x La permanence téléphonique pour répondre à vos questions, création du site « intersyndicale.org » sur les instances représentatives de la Ligue Paris et création du site du CE « <http://mon-ce.org> »
- x L'augmentation du budget du CE pour les Activités Sociales et Culturelles de 0,1%

Lors des séances du Comité d'Entreprise, nous formulons clairement et de façon récurrente (les PV des séances attestent de la participation active des délégués de l'Intersyndicale) :

- x **nos demandes de renfort et d'embauche de personnel**
- x **nos luttes contre la précarité et l'amélioration de nos conditions de travail**
- x **nos remarques, nos objections ou nos désaccords** (mise en place de l'Entretien d'Évaluation Annuel, demande d'une mutuelle avec participation de l'employeur , par exemple) .
 - **Développer des activités sociales et culturelles plus diversifiées**
 - **Continuer le dialogue lors des réunions mensuelles avec la direction**
 - **Être « force de proposition » et défendre les conditions de travail**
 - **Poursuivre notre mission dans le cadre de notre engagement personnel et professionnel en toute indépendance**
 - **Construire nos demandes et nos réclamations avec vous et peser sur les choix qui nous concernent**
 - **Affirmer notre volonté d'être attentif au respect des salariés**
 - **Pour une solidarité toujours plus forte**

ENSEMBLE affirmons notre volonté d'agir efficacement

Avant le 15 décembre 2009 par correspondance

ou le Jeudi 17 décembre 2009 au siège de 9 h 30 à 14 h

VOTEZ pour les délégués de l'INTERSYNDICALE